

Covid-19 : Air France supprime les frais pour changement de date, jusqu'au 31 mai 2020

Nous supprimons nos frais d'échange sur vos billets afin de vous offrir plus de flexibilité.

Si vous planifiez un voyage, réservez vos billets en toute confiance.

Pour toute réservation effectuée avant le 31 mars 2020, nous vous offrons en cas de besoin, la possibilité de reporter, sans frais d'échange, votre date de départ jusqu'au 31 mai 2020.

Si votre billet est déjà réservé, bénéficiez d'une plus grande flexibilité.

Le report, sans frais d'échange, de votre date de départ est aussi valable sur vos billets déjà réservés pour tout voyage avant le 31 mai 2020 inclus.

Dans les deux cas, vous avez aussi la possibilité de choisir une autre destination, voire une autre classe, aux tarifs en vigueur*.

Nos équipes restent disponibles pour répondre à toutes vos questions et vous permettre de voyager en toute sérénité.

[EN SAVOIR PLUS](#)

